



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE GAMBIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA  
PRÉSENTATION  
DES LETTRES DE CRÉANCE\***

Vendredi 18 mai 2001

*Monsieur l'Ambassadeur,*

Tandis que vous présentez les Lettres qui vous accréditent en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie près le Saint-Siège, je vous offre mes salutations cordiales et je vous souhaite la bienvenue au Vatican. En vous remerciant pour les voeux que vous me transmettez de la part de S.E. le Président M. Yahya Jammeh, je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations cordiales et l'assurance de mes prières pour la paix et le bien-être de la nation.

Bien que neuf ans se soient écoulés depuis ma visite pastorale en Gambie, le souvenir des moments passés en compagnie de votre peuple demeurent gravés dans ma mémoire. Mes voyages dans les divers pays du monde sont accomplis principalement en tant qu'Evêque de Rome et Successeur de Pierre au service de l'Eglise universelle. Dans le même temps, toutefois, ils me permettent de mettre en évidence la solidarité de l'Eglise avec les peuples du monde dans leurs efforts pour la cause de la paix, du développement humain et pour apporter une réponse adéquate aux questions morales et éthiques qui se présentent à eux aujourd'hui.

C'est dans ce contexte que je suis heureux de noter vos observations, Excellence, qui identifient l'éducation et les valeurs religieuses comme facteurs clés dans la création d'une culture de la moralité et d'un sens de responsabilité personnelle et collective pour l'avenir. L'Eglise catholique sera toujours un fervent et inlassable défenseur des principes moraux universels et immuables, un rôle qu'elle exerce dans le seul but de servir la véritable liberté de l'homme. Etant donné qu'il n'y a de liberté ni en dehors de la vérité, ni contre elle, on doit considérer que la défense catégorique, c'est-à-dire sans édulcoration et sans compromis, des exigences de la dignité

personnelle de l'homme auxquelles il est absolument impossible de renoncer, est la condition et le moyen pour que la liberté existe" (*Veritatis splendor*, n. 96). De plus, ce service de la part de l'Eglise s'adresse non seulement aux individus, mais aussi à toute l'humanité: il s'adresse à chaque personne, à la communauté politique et à la société humaine en tant que telles. "En effet, ces normes représentent le fondement inébranlable et la garantie solide d'une convivialité humaine juste et pacifique, et donc d'une démocratie véritable qui ne peut naître et se développer qu'à partir de l'égalité de tous ses membres, à parité de droits et de devoirs" (*ibid.*).

Il existe donc des lois morales fondamentales de la vie sociale qui comportent des exigences spécifiques auxquelles doivent se soumettre les autorités publiques comme les citoyens privés, et que la Communauté internationale doit elle aussi respecter. Cette moralité sous-jacente doit guider tous les aspects de la vie sociale et politique. Il est en effet triste de constater qu'à l'aube de ce nouveau millénaire, de graves formes d'injustice sociale et économique, et de domination politique, frappent encore des populations et des nations entières dans différentes parties du monde, sur votre continent africain et ailleurs. Une indignation croissante s'élève des innombrables hommes et femmes dont les droits fondamentaux continuent d'être foulés aux pieds et méprisés. Pour cette raison, le besoin urgent d'un renouveau personnel et social radical est apparu avec une clarté encore plus évidente dans le domaine de la justice, de l'honnêteté, de l'ouverture et de la solidarité.

Toutefois, le chemin qui reste à parcourir demeure long et difficile. Apporter les changements nécessaires exigera un grand effort, en particulier en vue du nombre et de la gravité des causes qui provoquent et aggravent les nombreuses situations d'injustice présentes dans le monde. Mais en reconnaissant et en respectant les vérités éternelles et objectives - l'obéissance aux principes universels à travers lesquels l'homme atteint sa pleine liberté et sa pleine identité - nous trouverons la base pour des relations justes et durables entre les peuples. Le Saint-Siège élèvera toujours sa voix haut et fort dans le forum international, pour défendre et promouvoir la dignité transcendente de la personne humaine. C'est en vertu de cette dignité que toutes les personnes - les bien portants et les malades, les jeunes et les vieux, les forts et les faibles, les nouveau-nés et les enfants à naître - sont sujets de droits que personne ne peut violer: aucun individu, aucun groupe, aucune classe, aucune nation, aucun Etat, aucun organisme international.

La Gambie est un pays ayant une profonde tradition de coexistence pacifique enracinée dans son peuple, un pays dans lequel les idéaux de la tolérance, de la justice et de la liberté jouissent d'un profond respect. Les catholiques gambiens, bien qu'en minorité, se considèrent comme des fils et des filles véritables de leur pays, et comme partie intégrante de la nation. La Communauté catholique continuera de faire tout son possible pour soutenir un développement qui soit au profit de tous, en particulier à travers l'activité de l'Eglise dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. La promotion de politiques de justice, de solidarité et de service du bien commun est la voie le long de laquelle la société gambienne peut marcher avec confiance vers une prospérité toujours plus grande et une paix stable. Je vous remercie d'avoir reconnu la

contribution que l'Eglise catholique a apportée et continue d'apporter à votre nation.

Monsieur l'Ambassadeur, tandis que vous commencez votre mission, je vous assure de toute l'assistance dont vous aurez besoin dans l'accomplissement de vos fonctions. Je suis certain que votre travail servira à renforcer les bonnes relations qui existent déjà entre le Saint-Siège et la République de Gambie. Sur vous, Excellence, et sur tout le peuple de votre pays, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 24 p. 9, 10.*

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana